Service Médical
DRSM Occitanie

Montpellier, le 26 septembre 2024

Communiqué de presse

NON A LA SUPPRESSION DU SERVICE MEDICAL DE L'ASSURANCE MALADIE !

La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie présentera le 3 octobre aux organisations syndicales le « projet » de suppression du Service Médical par son intégration au sein des Caisses Primaires.

Plus de 7 000 salariés sont concernés (personnel médical et administratif).
L'annonce soudaine nous a sidérés et a engendré une angoisse légitime du fait du prochain changement brutal et non concerté d'employeur et de nos missions au quotidien.

Le service Médical donne notamment les avis concernant les arrêts maladie, les maladies professionnelles, les accidents de travail, les affections longues durées (100%), les invalidités, les retraites pour inaptitude. Ces avis médicaux donnés en toute indépendance s'imposent aux Caisses qui, elles, payent les prestations.

Avec la disparition du Service Médical, s'opèrerait donc un glissement vers une logique comptable ainsi qu'une menace sur le secret médical : 60 millions d'assurés sont potentiellement concernés.

Pour la défense du Service Médical et des assurés, nous appelons à une journée de grève massive le 3 octobre et à un rassemblement à 11 heures devant les accueils des assurés du Service Médical de Toulouse et de Montpellier.

Rassemblement : Site ELSM Toulouse : 3 boulevard du professeur Léopold Escande, Toulouse
Rassemblement : Site ELSM Montpellier : 29, cours Gambetta, Montpellier